

Transition énergétique

CD Meurthe-et-Moselle

Groupement de commande pour une électricité 100% verte et 50% locale

Le problème

Depuis janvier 2016, le Département assure la coordination du groupement de commandes associant à ses besoins ceux des collèges publics et des sites du SDIS 54 pour la fourniture d'électricité (106 sites) en mettant périodiquement en concurrence la fourniture de l'énergie électrique pour le compte de ses adhérents et en assurant le suivi administratif du contrat cadre.

Votre solution innovante

Le marché pour 2020/2021 inclut 2 variantes portant sur la fourniture d'énergies vertes d'une part et sur la fourniture d'énergies vertes produites localement d'autre part, solution finalement retenue, ce qui en fait le premier marché public de ce type en France.

Les objectifs

- Développer l'usage d'électricité verte, c'est-à-dire issue de sources non fossiles.
- Avoir un impact environnemental réduit grâce aux énergies renouvelables, en assurant un levier économique important pour encourager et développer les initiatives territoriales locales pour la production d'énergie.

La description de l'innovation

- **Qui**

Le Département assure la coordination du groupement de commande au travers du service de la Commande Publique (volet administratif) et de la Direction de l'Immobilier (volet technique).

Les partenaires sont les membres du groupement de commande.

- **Pour qui**

Membres du groupement de commandes composés du Département, du SDIS 54 et des collèges publics de Meurthe et Moselle

- **Quoi**

Le Département retient tous les 4 ans via un accord-cadre plusieurs fournisseurs d'énergie puis les consulte par le biais de marchés subséquents afin d'obtenir un prix fixe de l'électricité sur la durée de ces marchés (généralement 2 ans).

La commande concerne la fourniture d'électricité pour les sites soumis aux tarifs C2, C3 et C4 (gros consommateurs) des membres du groupement de commande.

Cela représente au total 106 sites et une consommation annuelle prévisionnelle de 15 000 MWh.

A l'occasion de la passation du précédent marché pour la période 2018 – 2019, le Département avait retenu une formule variante d'électricité d'origine 100 % renouvelable, ce qui constituait déjà une première étape importante visant à promouvoir davantage la production d'énergie électrique verte, plutôt que l'énergie issue de sources fossiles (gaz, fioul, charbon) et nucléaire.

A l'occasion du renouvellement de ce marché pour la nouvelle période 2020 – 2021, la consultation engagée a intégré 3 formules possibles de tarifications de l'énergie électrique :

- Électricité produite de manière classique (dont 75% d'origine nucléaire)
- Électricité d'origine 100% renouvelable
- Pour la première fois, électricité d'origine 100% renouvelable dont 50% d'origine locale.

A l'issue de la consultation et de l'analyse des offres parvenues par les 3 soumissionnaires, la formule originale électricité d'origine 100% renouvelable dont 50% d'origine locale a été retenue. Une partie de l'électricité sera produite via un parc éolien situé dans le sud de la Meurthe-et- Moselle.

Le marché porte sur un coût annuel de fourniture 2 400 k€ TTC dont 700 k€ TTC Département, 300 k€ TTC SDIS et 1400 k€ TTC collèges.

- **Quand**

Période couverte par le marché : 01/01/2020 au 31/12/2021

Les moyens humains et financiers

Services du Département comme cités précédemment.

Suivi et gestion du contrat par le service Energie Exploitation qui assure le lien avec les membres du groupement de commande.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Limitation de l'impact environnemental, sensibilisation des collégiens sur les enjeux de la transition énergétique, mise en œuvre d'actions de communication et pédagogique des personnes concernées, gains et/ou économies éventuelles, etc.

- **Potentiel**

Cette formule de fourniture d'électricité pourra être poursuivie pour les futurs marchés et pour les sites C5 (petits consommateurs) non concernés à ce jour mais pour lesquels les tarifs réglementés disparaissent au 31/12/2020 pour les clients non résidentiels

- **Bilan**

Poursuite de la politique du Département 54 en matière de développement durable et de protection de l'environnement.

3 Mots clés : Energie – Mutualisation - Transition énergétique